Comité exécutif : de la Fédération démocratique internationale des femmes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **42 (1954)**

Heft 814

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-268180

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Waterman
à cartouche d'encre

PAPETERIE BR'QUET Rue du Marché 38 GENÈVE Téléphone 5 93 95

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

BROSSERIE W. SCHUBNELL
Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 2 20 73

Pour vos cadeaux :
Grand choix de
Gravures anciennes
(vues, cartes, oiseaux, fleurs)
GALERIE MURISET
MOLARD 4 (2me, asc.)
Entrée libre

La femme avisée sait que le beau linge durable s'achète à
LA LINIÈRE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
Linge de maison

Pour calculer la proportion des votes féminins dans les élections

Dans les élections, faut-il s'efforcer de connaître la proportion des votes féminins et des votes masculins ? Problème incessamment débattu, depuis que dans des pays toujours plus nombreux, les femmes ont été appelées aux urnes.

Le Service d'informations pour les questions féminines (Bonn) publie un article sur ce sujet dans son numéro de juillet-août. A côté d'autres considérations, on y trouve énumérées les diverses méthodes utilisées pour pouvoir établir des statistiques féminines et masculines.

Evaluation de la participation totale à la votation :

a) décompte des non-votants d'après la liste des électeurs et électrices (méthode utilisée en Norvège, de 1901 à aujourd'hui).

b) établissement de listes différentes pour les électeurs et électrices (méthode utilisée à Los Angeles, Californie).

Evaluation du résultat des élections selon la répartition dans les différents partis :

a) distribution de bulletins de couleurs différentes aux électeurs et aux électrices ;

b) votation dans des urnes séparées, pour les deux sexes (méthode utilisée de 1916 à 1920 dans l'Illinois, USA) ;

c) division des régions en districts d'électeurs et districts d'électrices avec locaux de vote séparés.

Deux pays qui ont récemment accordé le droit de vote aux femmes, la Syrie (1952), et l'Argentine (1951) procèdent aux élections dans des locaux séparés selon les sexes, cette méthode étant imposée par la Constitution elle-même.

HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - GENÈVE
Tout confort. - Quartier tranquille près centre

Jeudi 18 février 1954

La 27me Journée des Femmes vaudoises...

...organisée pour la première fois par le Cartel des associations féminines vaudoises, avec la collaboration de celles qui, depuis 27 années, s'emploient à sa belle réussite, notamment des membres de l'Union des femmes de Lausanne, se tiendra au Casino de Montbenon le jeudi 18 février dès 10 h. 15, sous la présidence de Mme J. Jaccottet-Dubois (Lausanne). On y entendra une allocution du président du gouvernement vaudois, une conférence de M. P. Oguey, conseiller d'Etat, sur la réforme de l'enseignement secondaire ; l'après-midi, M. Maurice Veillard, président de l'Union internationale des organismes familiaux, parlera des familles dans le monde.

La journée se terminera par la traditionnelle partie familière, avec le concours de Mmes Gerber, chanteuse, Lasserre, pianiste. La séance de l'après-midi sera présidée par Mme Pache, présidente de l'Association du costume vaudois.

Femmes dans les commissions

Canton de Vaud

Mme Y. Leuba-Bornand, présidente de la Ligue vaudoise des femmes abstinentes, a été nommée membre de la commission consultative vaudoise pour la lutte contre les abus de l'alcool.

Trois institutrices, Mmes G. Peyron (Morges), M. Desarzens (Villeneuve) et A. Tholl (Orny), font partie de la commission chargée d'élaborer un nouveau plan d'étude pour l'enseignement de l'histoire biblique au degré inférieur des écoles primaires.

A *Aubonne*, Mme Pierre Ambühl est membre du comité de la Bibliothèque communale.

A *Avenches*, Mme Weber-Grau fait partie de la commission scolaire ; Mme Marthe Hediguer, qui a été un ferme appui des suffragistes lors de la campagne pour la votation du 25 février 1951, est trésorière de la commission d'assistance.

A *Baulmes*, Mme Jeanne Isler-Collet, une ancienne élève de l'Ecole supérieure communale de Lausanne, fait partie de la commission scolaire.

A *Leysin*, Mmes B. Byrde-Fassbind et J. Dubuis sont membres de la commission d'assistance. Mme Byrde-Fassbind est chargée par le Conseil d'Etat de la surveillance des enfants placés. La commission scolaire compte trois femmes : Mmes J. Leuzinger-Hurter, S. Tissot-Leuba, S. Brand-Vaudroz. Mmes E. Bonifas, institutrice, Dr S. Ernst-Balavoine, dentiste, font partie de la commission du service dentaire scolaire.

La Municipalité de *Payerne* continue d'ignorer les femmes pour le travail de la commission scolaire ; en son temps, elle avait répondu à une démarche des Unions de femmes qu'elle n'en voyait pas la nécessité ; elle persiste dans cette opinion. Sa commission d'assistance bénéficie de la collaboration de deux femmes spécialistes, sœur Elise Hofmann, sœur visitante, et Mlle Irène Barblan, infirmière de la Ligue vaudoise contre la tuberculose.

Mmes Robert Richard et Fritz Neuenschwander font partie de la commission scolaire de Vuiteboeuf.

A Donneloye, trois femmes siègent dans la commission scolaire, Mmes Viquerat, Ceppi et Pfister.

A Nyon, la Municipalité a nommé Mme M.-L. Baenziger membre de la commission scolaire.

A Morges, la secrétaire de la commission locale d'assistance est Mlle Marcelle Mayor.

Mmes Suzanne Mundler, Isabelle Vittel, Rose Clarer font partie de la comission scolaire, qui compte six membres.

Une utile initiative

Une abonnée nous a donné une idée qui nous paraît fort intéressante : ouvrir dans le « Mouvement féministe » une nouvelle rubrique intitulée « Il y a quarante ans ».

Cela permettrait de rappeler des souvenirs précieux à nos anciens abonnés et d'enseigner, sans pédanterie, aux jeunes, ce qu'ils ignorent du grand effort accompli avant eux. Cette rubrique ne paraîtrait pas dans tous les numéros, mais trois ou quatre fois par an.

*

Merci, de tout cœur, aux personnes dévouées qui, à la suite de l'article « La meunière, sa fille et l'ânesse » 9 janvier 1954) ont bien voulu offrir leur aide à la rédactrice en détresse. Grâce aux offres reçues, nous espérons que la tenue orthographique du journal s'améliorera.

A. W. G.

Comité Exécutif

de la Fédération démocratique Internationale des Femmes

Le Comité exécutif de la Fédération internationale des femmes s'est réuni à Genève pendant la deuxième semaine de janvier. 31 pays avaient envoyé 55 déléguées.

*

En l'honneur de cette réunion, et pour couper la sévérité des travaux (conquête des droits de la femme, protection de l'enfance, conquête de la paix, presse féminine), la Fédération des femmes suisses pour la paix et le progrès avait organisé une matinée folklorique suisse au théâtre de la Cour St-Pierre, suivie d'un collation afin de permettre un contact sympathique avec les déléguées indiennes, chinoises, indonésiennes, françaises, russes, espagnoles, bulgares (la ministre des P.T.T.), etc.

On remarquait le visage serein de la présidente, Mme Eugénie Cotton, prof. à l'école de Sèvres et maître au Centre national de recherches scientifiques de France. Lorsque je l'abordai, elle m'expliqua spontanément, pourquoi elle s'était rattachée au Mouvement après la déportation de son mari ; cette atteinte à la liberté intellectuelle lui avait paru monstrueuse.

Le visage de toutes ces déléguées reflétait la calme certitude de celles qui ont conscience de leur responsabilité dans le monde, qui n'en n'ont pas peur, car elles ont pris conscience de leur valeur et de leur force. L'avenir pèse sur leurs épaules, mais elles ont accepté d'être adultes et de participer à sa construction.

R. Dubal

*

Lors de la conférence de presse tenue à l'Hôtel du Rhône, où plusieurs correspondants de journaux étrangers obtinrent des ponses aux questions qu'ils avaient posées par écrit, on apprit sur quels sujets avait travaillé le comité exécutif :

il a examiné une série de rapports sur la Chine concernant la situation de la femme, et il a élaboré un programme de travail afin de mettre en œuvre les résolutions prises au Congrès de Copenhague, en été 1953 ;

puis il a :

1) adopté une résolution au sujet des problèmes d'organisation ;

2) rédigé un appel demandant l'interdiction des bombes atomiques et de la bombe à hydrogène, l'interdiction des armes bactériologiques et réclamé l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ;

3) rédigé une lettre à l'adresse des représentants des quatre grandes puissances, à la Conférence de Berlin ;

4) rédigé un appel pour la célébration du 8 mars, journée internationale de la femme.

Emissions féminines

Tous les vendredis à 13 h. 45 :
La femme chez elle.

Samedi 6 février à 14 h. :
Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. Invitée de la quinzaine, *Mlle M. Moynier*, directrice du Théâtre des Marionnettes — *Puissance d'une simple femme*, par A. Schmitt, etc.

Mercredi 10 février à 18 h. 30 :
Le métier qu'elles ont choisi
par Yvette Z'Graggen.

Le „Mouvement Féministe" est en vente A Genève :
à la Librairie Payot, au Molard et à la Librairie Jullien, Bourg-de-Four.

LOUIS KUHNE & Cie
PORCELAINES & CRISTAUX
17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 26

CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère
Tolles et tissages à la main
Art Rustique Suisse
Travail artisanal du pays
H. CUÉNOUD
Av. Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
TÉL. 22 31 10
Blouses paysannes
Pailles tessinoises
Poteries et bois sculptés
Grand choix de foulards imprimés avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Spécialité : La fiche comptable
Imprimerie Th. Eberhard
LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assitantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

ACHAT - VENTE - LOCATION - ASSURANCES
Agence Immobilière ROLLI
Téléphone 51338 - VEVEY

FREY-WICKY
Trousseaux - Linge de maison
Spécialité : draps de lit
Rue de Lausanne 13 VEVEY

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 5 février

Berne : *Groupe suffragiste romand*, à la Monnaie (Belevue) 20 h. 30. *Problèmes de télévision*, par Mme A. Guinand (Genève).

Jeudi 11 février

Neuchâtel : Faubourg du Lac 17, au Restaurant neuchâtelois, 20 h. *Section suffragiste*, conférence de Mlle Rose Eguet, présidente de la section de Neuveville sur *L'initiative en faveur du suffrage féminin dans le Jura-bernois*.

Berne : Kursaal Schänzli (début à 10 h. mat.) *Journée des femmes bernoises*. Exposés sur la collaboration politique de la femme dans la commune, puis sur les expériences de femmes dans des commissions scolaires et d'assistance.

Mardi 16 février

Genève : à l'Université, 20 h. 30 — *Cours d'instruction civique*, organisé par l'Université ouvrière.
La démocratie suisse, par Théo Chopard.

Mercredi 17 février

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30, *Club de rapprochement*, causerie de Mlle Françoise Turrettini sur *La crèche protestante d'altitude*.

Jeudi 18 février

Lausanne : Casino de Montbenon (10 h. 15. *Journée de la femme vaudoise*.

Lundi 22 février

Genève : Club des femmes de carrières libérales et commerciales, Galerie Muriset, 4 pl. du Molard (2me ét., ascens.), 20 h. 30. Conférence de Mme Brunn du BIT, sur *Problèmes du travail féminin*.

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30. Séance organisée par l'*Association pour le suffrage féminin* et conférence de Mme Droin-de Morsier, sur le *Congrès abolitionniste de Paris en 1953*.

Samedi 6 mars

Genève : *Union des femmes*, 22, rue Et.-Dumont, 15 h. *Thé-bridge* au profit de l'Union, prix 5 fr., thé compris (s'inscrire auprès de la gérante).

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève